

Annexe 2: Taxes

Valable dès le
1er janvier 2027
V29 / 12.10.2026 D

1. Taxes de base par types d'articles

Dénomination Désignation Taxe de réception	PAL Palette échangeable EUR CHF 0.40 (par Pal commandé) 			
Dénomination Désignation Loc. journalière	AN Migros AN CHF 0.0078 	BN Migros BN CHF 0.0098 	U Migros U CHF 0.0113 	CN Migros CN CHF 0.0116 
Dénomination Désignation Loc. journalière	EN Migros EN CHF 0.0120 	H Migros H CHF 0.0071 	DN Migros DN CHF 0.0172 	
Dénomination Désignation Loc. journalière	PPAL 1/1 Palette en plastique P1-01 (grise) CHF 0.1082 	PPAL 1/2 Palette en plastique P2-01 CHF 0.0575 	KN 1/2 Demi-palette en plastique CHF 0.0604 	
Dénomination Désignation Loc. journalière	MAXIPAC Box à plier MaxiPac CHF 0.4100 	M-FALT Cadre à plier CHF 0.2574 	M-GK 1/2 1/2 Migros-GK CHF 0.3380 	
Dénomination Désignation Loc. journalière	M-TAINER TAINER CHF 0.3099 			

2. Taxes administratives

La taxe administrative annuelle est de CHF 80.00. Elle est imputée une fois par an sur une facture mensuelle.

3. Taxes complémentaires

3.1 Lavage

Les partenaires MTM ont la possibilité de commander des articles lavés. Les taxes sont à la charge du fournisseur et se montent à:

Pour les articles Migros de type AN	CHF 0.17 / pièce
Pour les articles Migros de type BN, CN, EN, U	CHF 0.28 / pièce
Pour les articles Migros de type PPAL 1/1	CHF 1.00 / pièce
Pour les articles Migros de type MAXIPAC	CHF 5.00 / pièce

Seuls les partenaires MTM disposant d'un **contrat de lavage** valable sont autorisés à retirer des articles lavés. Un tel contrat peut être signé avec le MTM.

3.2 Tri

Le tri mécanique des palettes est imputé séparément.

SortMech (Tri mécanique):	CHF 2.70 (CHF 2.30 + CHF 0.40 taxe de réception)
SortHell (Tri clair visuel):	CHF 6.40 (CHF 6.00 + CHF 0.40 taxe de réception)

3.3 Frais de transport

Les frais des transports d'emballages vides sont à la charge du partenaire MTM.

3.4 Commande urgente

Les demandes de besoin transmises après 07h00 pour le jour suivant sont facturées. Un montant de **CHF 100.00** est facturé au partenaire MTM pour chaque commande urgente.

3.5 Planification urgente

Les demandes de besoin transmises après la clôture de la planification MTM pour le jour même ou le jour suivant sont facturées. Un montant de **CHF 200.00** est facturé au partenaire MTM pour chaque planification urgente.

4. Conditions de paiement

Les taxes dues sont facturées mensuellement et doivent être réglées à 30 jours.